



MONACO

RAPPORT DES RÉUNIONS DU 18 AU 20-12-19

Résumé général.

Ce voyage confirme l'utilité des voyages des dirigeants de notre UIS des PeR de la FSM, avec les buts de : 1) Faire connaître plus notre travail mondial dans la FSM (à chaque fois plus nécessaire et utile pour la lutte contre le Capitalisme, car les PeR nous augmentons jour à jour) ; 2) Connaître la réalité des différentes organisations de PeR avec positions de classe (celle de Monaco avec 70 ans de travail, celle de Pérou avec 30, celles de Colombie avec 16 et 50 ans, etc.) ; 3) Aider aux syndicats de classe, des 5 continents, à bien se coordonner avec les organisations des PeR (certaines sont des syndicats, d'autres ne le sont pas par problèmes de la légalité de chaque pays, ou pour la spécifique histoire de la lutte de classe), tant pour la lutte des actuels PeR, comme pour (c'est très important) la progressive incorporation des actuels travailleurs actifs au rang de la lutte des PeR au moment futur de leur accès à la retraite.

Résumé concret.

Les camarades de Monaco ont bien profité de la célébration de ses 70 ans d'existence de leur organisation des retraités, l'URM (Union des Retraités de Monaco), pour : 1) Initier une nouvelle étape de travail revendicative et de lutte, en se faisant respecter plus par leur gouvernement ; 2) Faire connaître à ses affiliés et dans leur ville-état l'existence et travail mondial de la FSM et de notre UIS (je leur ai fait cadeau de nos drapeaux) ; 3) Initier une bonne collaboration de l'URM avec l'UIS et vice-versa (ils vont faire le débat collectif pour décider leur incorporation comme affiliés à l'UIS, comme complément de l'affiliation déjà décidée de l'USM à la FSM) ; et 4) Pousser un correct débat dans la USM (Union Syndicale de Monaco) sur la façon de faire participer les actuels, et futurs, PeR dans la lutte de classe. Les camarades ont remercié l'effort de notre UIS en répondant positivement à leur invitation.

Comme opinion des camarades de Monaco je place, comme **ANNEXE n° 0**, le courrier électronique (j'ai signalé en rouge le plus important de leurs opinions) que j'ai reçu après mon départ vers Barcelone.

Activités réalisées

18-12-19.-

Les camarades Alex Falce, Président de l'URM, et Angèle Braquetti, Vice-Présidente de l'URM, nous attendaient, très ponctuellement, à la porte de l'hôtel.

Nous avons immédiatement visité les locaux de l'URM et de l'USM. Ils ont plus de 1.000 m2, ils sont placés au centre-ville, et payés par le gouvernement. Donnés qu'ils sont à côté de la gare, ça leur permet, d'une facile façon vu l'emplacement, de distribuer les tracts revendicatifs par milliers en une seule heure (celle d'arrivée au travail des salariés).

Aux locaux nous avons, Mercè et moi, salué et discuté avec plusieurs dirigeants de l'URM et de l'USM, en outre de planifier les réunions du 19 et 20 décembre.

Voire dans **l'ANNEXE n° 1** la photo du logo original de l'USM, avec les camarades Alex Falce, actuel Président et Henri Taddone, précédent Président de l'URM.

19-12-19.-

Le matin, et le repas de midi, ont permis de bien connaître la réalité politique, économique, sociale, historique et de lutte de nos camarades de Monaco, que je résume dans **l'ANNEXE n° 2**, où je place aussi une photo des assistants.

L'URM a 700 affiliés, avec une direction de 13 personnes, 6 femmes entre elles (d'entre les 800 affiliés seulement 20 ont eu une vie syndicale active. Ici la raison pour travailler dans le sens d'obtenir que les dirigeants syndicaux continuent actifs après la retraite). L'USM, fédère **42 syndicats professionnels**, soit la quasi-totalité des professions installées à Monaco. Elle a 2.500 affiliés, 34 syndicalistes à la direction (17 femmes), et 6 personnes employés du syndicat (3 femmes).

La droite du pays est en train, depuis 3 ans, d'essayer de mettre en fonctionnement un syndicat jaune (similaire à la CFDT de France) et, depuis 10 ans, une Association des PeR sans rôle revendicative (Temps de Vivre est son nom), qui reçoit aussi un local payé par le gouvernement.

L'après-midi nous a servi pour faire une positive réunion avec les dirigeants de l'USM et de l'URM, où j'ai bien expliqué la réalité de la FSM et de notre UIS. Il y a eu pas mal de questions et de commentaires que, à mon avis, démontrent que les assistants

étaient bien intéressés au sujet de la réunion. Voir en **ANNEXE n° 3** une photo de la réunion.

Le repas du soir a permis de compléter les informations avec les camarades Angèle et Henri.

20-12-19. -

Le matin nous avons discuté avec plusieurs camarades, et nous avons, entre d'autres, planifié l'incorporation progressive (aidé par ses camarades qui la remplaceront progressivement dans ses tâches actuelles) de la camarade Angèle Braquetti à l'équipe de la direction de notre UIS, en spécial pour la Secrétaire de la Femme (elle a été la responsable de ça, beaucoup d'années, dans l'USM).

Nous avons aussi prévu les aides mutuelles entre l'URM et l'UIS, en plus des échanges d'informations et documents.

L'URM va nous envoyer des documents pour le web de notre UIS.

Après avoir mangé au même local de l'USM (service catering), nous sommes allés visiter le centre de ville historique et le Musée Océanographique (sous la grande tempête qui a obligé à fermer les écoles), accompagnés, très gentiment, par le camarade Henri.

Le soir a été le moment de l'acte de célébration. Fait au siège de l'USM, il y a eu 200 personnes (une centaine, qui s'avaient inscrits comme assistants, ont excusé leur présence à cause de la forte tempête qu'a même bloqué des transports publiques).

Voire en **ANNEXE n° 4** quelques photos de cette activité.

Comme **ANNEXE n° 5**, je place l'intervention du Président de la URM.

Comme **ANNEXE n° 6**, je place l'intervention de la Vice-Présidente de la URM.

Ça a été une très importante activité. Tout le monde est sorti content.

Comme **ANNEXE n° 7** je place la page du journal de Monaco qui informe de la célébration.

Dépenses. -

Les camarades de l'URM ont payé les frais de logement (même de la voiture), nourriture et promenades, comme une partie des dépenses de la célébration (pour laquelle ils ont reçu certes subventions).

Le voyage n'a rien coûté à notre UIS. C'est Mercè et moi qui avons payé, de nos pensions, le déplacement des Barcelone, avec notre voiture (essence, autoroute, repas et hôtel : car le voyage d'allé nous l'avons fait en deux jours).

Comme les camarades de Monaco n'ont pas accepté de nous dire le cout supplémentaire (les camarades insistaient que la chambre d'hôtel coûtait le même chose por deux personnes que pour une), que pour eux a représenté la présence de Mercè, nous avons fait un don de 200 € aux finances de l'URM, et nous nous sommes payé un repas du soir.

Notes finales. -

- 1) Notre remerciement aux camarades de l'URM et de l'USM.
- 2) Les photos, que Mercè a fait, sont dans le web de notre UIS, voir à :
- 3) Comme **ANNEXE n° 8**, je place la photo faite à la fin de la célébration, avec Betty Tambucio, l'ancienne Présidente de l'Union des Syndicats de Monaco.
- 4) Comme **ANNEXE n° 9**, je place le second article du journal, sorti le 24 décembre, dans lequel le journaliste fait état des actions menées par l'USM, avec l'URM, sur Monaco durant l'année 2019.

Barcelone, décembre 2019.



Quim Boix

Secrétaire General de l'UIS (Union International de Syndicats) des Pensionnés et Retraités de la FSM

<http://www.wftucentral.org/?language=fr>

<http://www.pensionistas.info/web/fr>

Portable internac. 0034 609547814 (avec WhatsApp)

Code d'identification Skype: quim.boix



ANNEXE n° 0

De: Alex FALCE <alrofa@wanadoo.fr>

Enviado el: sábado, 21 de diciembre de 2019 14:25

Para: Quim Boix <quimboix@quimboix.es>

CC: AngèleBRAQUETTI <angele_braquetti@icloud.com>; URM Union des Retraités de Monaco <union.retraites@gmail.com>

Asunto: Nos interventions

Salut Quim,

Comme convenu, tu trouveras, en pièces jointes, nos interventions auxquelles j'y ai ajouté une photo que tu n'as pas encore eue.

Aujourd'hui, le journal Monaco-Nice-Matin, journal local diffusé dans le département des Alpes maritimes, fait état de notre réception sur une pleine page. Je le scannerai pour te le faire parvenir en début de semaine prochaine.

Je pense que nous avons marqué un coup par cette manifestation, car le Conseiller-Ministre a insisté pour que nous lui demandions officiellement une rencontre. Ce que nous ferons, en tant que URM, mais aussi avec les Camarades de l'Union des Syndicats de Monaco.

Angèle et moi te remercions pour ta présence, qui nous a permis de se connaître et de mieux voir ce que l'UIS peut apporter en grandissant. Je sais que, comme nous, tu n'aimes pas trop que l'on te fasse individuellement des compliments, car c'est le collectif qui compte, mais je me permets tout de même de te féliciter et te remercier pour tous les efforts que tu as fait et continues à faire pour la défense des travailleurs actifs et retraités, dans le monde, au sein de la FSM.

Nous sommes vraiment contents d'avoir fait ta connaissance, ainsi que de celle de ton épouse qui, bien que nous n'ayons pas pu trop communiquer, faute de connaître nos langues respectives, avons saisi toute l'implication militante.

Nous tâcherons d'être à la hauteur des tâches que tu nous as confiées.

En attendant une prochaine rencontre,

Embrasse bien ta femme,

Fraternelles salutations.

Alex FALCE

Président de l'U.R.M.

ANNEXE n° 1



ANNEXE n° 2

Monaco est une ville-état comme résultat des accords des rois de France avec les ancêtres du Prince de Monaco. Celui-ci est le Chef d'un état catholique (par la loi en vigueur), où le Prince a beaucoup de pouvoir (nomme directement tous les membres du gouvernement, qui n'est pas élu), bien que le Premier Ministre soit « par tradition » un français. Tous les membres de la police sont historiquement des citoyens français (ça commence à changer). Le Casino est un grand moyen de finances, mais les citoyens de Monaco ne y peuvent pas jouer, seuls les étrangers. L'hôtel de luxe, au côté du Casino, a de chambres qui coutent (seulement y dormir) de 20 a 30.000 € par nuit, démonstration de la richesse de ceux qui vont jouer à la roulette, et de l'injuste distribution de la richesse généré par le Capitalisme.

Les citoyens élisent un Conseil National à travers de listes politiques que ne sont pas de partis politiques, elles sont de « groupes de gens ». Actuellement tous les membres de ce Conseil sont de la même liste sauf un. Il y a eu un historique dirigeant syndical, communiste lui, qui a réussi à être élu pendant un certain nombre d'années.

En réalité le Conseil National ne joue grand rôle, même dans l'élaboration des lois (vu que tout doit être approuvé par le Prince), sauf quand il doit approuver le budget annuel, qu'inclus les dépenses du Prince et toute sa famille.

Il existe un Conseil Économique et Social, où il y a participation des syndicalistes (bien que ce soit le Prince qui désigne les membres de ce Conseil, à partir de listes de candidats qui lui sont présentées), qui donne son opinion avant que les lois soient discutées au Conseil National.

Le travail syndical a permis de freiner certaines lois et faire avancer d'autres.

Il a existé un Partit Socialiste, déjà disparu, mais jamais un Parti Communiste. Si les gens veulent militer politiquement ils doivent le faire dans les partis politiques de France.

L'activité syndicale était interdite, par la loi, jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. C'est en 1.944 que nait l'USM, Union Syndicale de Monaco. Elle reçoi comme local le siège usé par les fascistes italiens qui aidaient à Hitler, car les syndicalistes sont ceux qui ont plus lutté contre les fascistes.

Il y a seulement 37.000 habitants dans la ville-état, mais seulement 9.000 ont la condition de citoyens de Monaco (bien que dans son hôpital naissent des milliers de français de toutes les villes au tour). Selon leur Constitution ils ne sont pas des citoyens, ils sont les « sujets du Prince ».

Le total des salariés est de 53.000, dont environ 40.000 viennent de l'extérieur, (certains d'Italie, toute proche, mais surtout du Département des Alpes Maritimes,

de France). C'est-à-dire que la plupart sont des « étrangers qui habitent, en majorité en dehors de Monaco (vu le grand cout des logements dans la ville).

Les droits des travailleurs sont différents, avec 3 niveaux : prioritaires (même pour rentrer à travailler dans une entreprise) les citoyens de Monaco, après les étrangers qui habitent dans la ville de Monaco, et en troisième niveau les étrangers qui habitent dans les villes autour de Monaco (les plus proches n'ont que la rue qui fait la séparation, pas de frontière, un trottoir est de Monaco et l'autre de la ville de France).

Les étrangers ont besoin d'un permis de travail. Tout travailleur peu être licencié sans arguments car il y a une loi qui donne cette possibilité. La lutte syndicale freine une application abusive de ça.

La ville a seulement 2 Km² de surface. C'est permis de construire sans limitation d'hauteur, et beaucoup des activités sont souterrains ou à niveau d'étage (même les usines qui ont des grandes machines ou qui les produisent).

Ils existent les élus municipaux, mais ils ont seulement des responsabilités dans la gestion des services de fonctionnement de la ville. Même l'urbanisme est géré par le Gouvernement, nommé par le Prince.

Le Prince est accepté par 90 % des citoyens. Il fait constamment des activités pour être populaire (par exemple, pendant notre séjour à Monaco, il a reçu 600 enfants auxquels il a distribué des jouets en occasion des fêtes de fin d'année).



ANNEXE n° 3



ANNEXE n° 4



Le camarade Alex Falce fait son intervention



La camarade Angèle Braquetti fait son intervention

